



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Estimation du coût d'une promesse électorale

Date de publication : Septembre 2021

Titre abrégé : Modification du taux d'imposition fédéral pour les personnes à revenu élevé de 33 % à 35 %

Description : À compter du 1^{er} octobre 2021, remplacement du taux d'imposition fédéral actuel de 33 % par un taux de 35 % pour les particuliers dont le revenu imposable est supérieur à 216 511 \$ (montant indexé en fonction de l'inflation par la suite).

Coût de la mesure proposée :	Millions de \$	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
Coût total		-460	-683	-702	-735	-773	-3 352

Remarques :

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice comme cela apparaît dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une diminution du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des dépenses). Un nombre négatif indique une augmentation du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des dépenses).
- « - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

Méthode d'évaluation et d'établissement des projections : La BDSPS/M¹ a été utilisée pour calculer les effets statiques d'une augmentation de 2 % du taux d'imposition fédéral sur le revenu des particuliers, rajustés en fonction de la base de référence de 2021 du DPB pour le calcul des coûts des propositions faites en campagne électorale et des annonces à ce sujet faites à l'occasion du Budget de 2021.

L'augmentation du taux d'imposition entraînerait également une réaction comportementale, ce qui réduirait l'assiette fiscale et limiterait la hausse des recettes découlant de l'augmentation du taux marginal d'imposition. Pour en tenir compte, on a appliqué un coefficient d'élasticité du revenu imposable de 0,38². Tous les chiffres sont rajustés pour exprimer les montants relatifs aux exercices financiers.

Source d'incertitude : Les principales sources d'incertitude concernent l'assiette fiscale projetée utilisée pour évaluer les effets statiques ainsi que le coefficient d'élasticité présumé en ce qui concerne la réaction comportementale.

Sources des données :	Variable Revenu imposable	Source BDSPS/M 28.1
-----------------------	------------------------------	------------------------

¹ Cette analyse est fondée sur la Base de données et le modèle de simulation de politique sociale (BD/MSPS) de Statistique Canada. Les hypothèses et calculs qui sous-tendent les résultats de la simulation effectuée à l'aide la BD/MSPSD ont été préparés par l'équipe du Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB). La responsabilité de l'utilisation et de l'interprétation de ces données incombe entièrement au DPB.

² Pour de plus amples renseignements, voir : https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2016/PIT/PIT_FR.pdf

Impôt fédéral sur le revenu à payer
Impôts fédéraux moins les transferts
Base de référence, impôt fédéral sur le
revenu des particuliers

BDS/PS/M 28.1
BDS/PS/M 28.1
Prévision de référence du CPE du DPB

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2021